

Tarifs 2011

Prix hiver de janvier à avril
et d'octobre à décembre
Prix été de mai à septembre

EAU	€ H.T	€ T.T.C
Redevance mensuelle par logement (*)ou commerce	3,307	3,489
Location mensuelle de compteur Ø15	1,323	1,396
Redevance au m3 hiver	0,572	0,603
Redevance au m3 été ≤ 60 m3 par logement	1,300	1,371
Redevance au m3 été > 60 m3	1,600	1,688
Lutte contre la pollution/Agence de l'Eau (par m3)	0,210	0,221
Modernisations des réseaux/Agence de l'Eau (par m3).....	0,150	0,158

ASSAINISSEMENT COLLECTIF (TPM)

Redevance intercommunale au m3	0,9889	1,043
Redevance du fermier au m3 (traitement des eaux usées)	0,5152	0,543

Récapitulatif

Abonné eau :

Partie proportionnelle par m3	{	Hiver	0,782	0,825
		Eté ≤ 60 m3 par logement	1,510	1,593
		Eté > 60 m3	1,810	1,910
Partie fixe mensuelle par logement (eau + loc. compteur)			4,630	4,885

Abonné eau + assainissement collectif :

Partie proportionnelle par m3	{	Hiver	2,436	2,570
		Eté ≤ 60 m3 par logement.....	3,164	3,338
		Eté > 60 m3	3,464	3,655
Partie fixe mensuelle par logement (eau + loc. compteur)			4,630	4,885

(*) Cas particulier des hébergements de loisirs(complément délibération CM N° 6051 du 15/01/1993)

- 1 logement = 5 chambres d'hôtel ou chambres d'hôte
- 1 logement = 5 emplacements de camping
- 1 logement = 3 bungalows ou gîtes ruraux
- 1 logement = 10 lits en centre de vacances